



**2014-
2017**

PROJET EDUCATIF



ALSH LES PETITS

LUTINS

I. Mot du président

L'accueil de loisirs « Les Petits Lutins » est implanté sur la commune de Saint Jean des Baisants, dans le département de la Manche. Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, il développe des actions éducatives et pédagogiques pour les enfants et les pré-adolescents d'un territoire constitué principalement de 8 communes rurales.

A travers ses activités proposées, « Les Petits Lutins » ont vocation à contribuer à l'acquisition ou au renforcement de valeurs ou de règles indispensables à la vie en communauté. C'est pourquoi, en 2013, l'association gestionnaire de la structure d'accueil a souhaité redéfinir ses grandes orientations éducatives avec la rédaction d'un nouveau projet éducatif. Il s'agit de décrire de « grandes intentions » autour desquelles l'équipe d'animation se référera pour mettre en place ses objectifs et ses projets d'animations. Avec la participation des parents membres de l'association et des communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Saint Jean des Baisants - Précorbin – Rouxville, l'élaboration de ce nouveau projet éducatif se veut un moment partagé de réflexion, qui prépare l'avenir de l'accueil de loisirs. Ce projet constituera sans conteste un outil particulièrement utile pour les membres de l'association, les utilisateurs de notre structure d'accueil et les équipes d'animation.

II. Introduction

Historique association

L'association a vu le jour à Saint Jean des Baisants le 26 juillet 2002. L'initiative émanait de quelques parents d'élèves confrontés à d'importants problèmes de garde de leurs enfants et à une insuffisance d'assistantes maternelles agréées sur la commune de Saint Jean des Baisants et sur les communes voisines. Un petit groupe de travail s'est d'abord constitué fin avril 2002. Il a mis au point une enquête et l'a diffusée auprès des parents des 150 enfants scolarisés au RPI de Saint Jean/Rouveville. Une soixantaine de familles y ont répondu. Certaines ont exprimé elles aussi des difficultés de garde, d'autres, le souhait que la garderie communale élargisse ses créneaux horaires d'ouverture ou que des activités soient proposées aux enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La quantité des réponses au questionnaire et la diversité des attentes des parents a très naturellement conduit le groupe de travail à s'interroger sur l'intérêt de créer un centre de loisirs. Des visites dans un CLSH de la région, une réunion avec la Caisse d'Allocations Familiales, des contacts avec les mairies de Saint Jean et de Rouveville ont imposé ce choix et l'association fût créée lors de son assemblée générale constitutive le 26 juillet. Pour tenir compte des souhaits exprimés par les familles ayant répondu à l'enquête, une garderie périscolaire a pris le relais de la garderie communale dès le 28 août 2002, jour de la rentrée des classes, sur de nouveaux créneaux horaires : de 7 H 30 à 9 H 00 et de 16 H 30 à 19 H 30 dans les locaux de l'ancienne cantine de l'école mis à disposition par la mairie de Saint Jean des Baisants. Le centre aéré est ouvert quant à lui depuis le 2 octobre 2002, les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires (petites et grandes). La création du CLSH a en outre permis l'embauche de trois animatrices à temps partiel.

L'association "Les Petits Lutins" évolue aujourd'hui dans un contexte favorable du fait de l'évolution de la démographie scolaire sur le RPI, de l'allongement des vacances scolaires, du refus de la Ville de Saint-Lô d'accueillir les enfants non-résidents sur sa commune, de la diversité et de la qualité des services proposés. La fréquentation de la structure a augmenté de 180 % depuis la première année pleine de fonctionnement de la structure en 2003 et de 65 % depuis 2007.

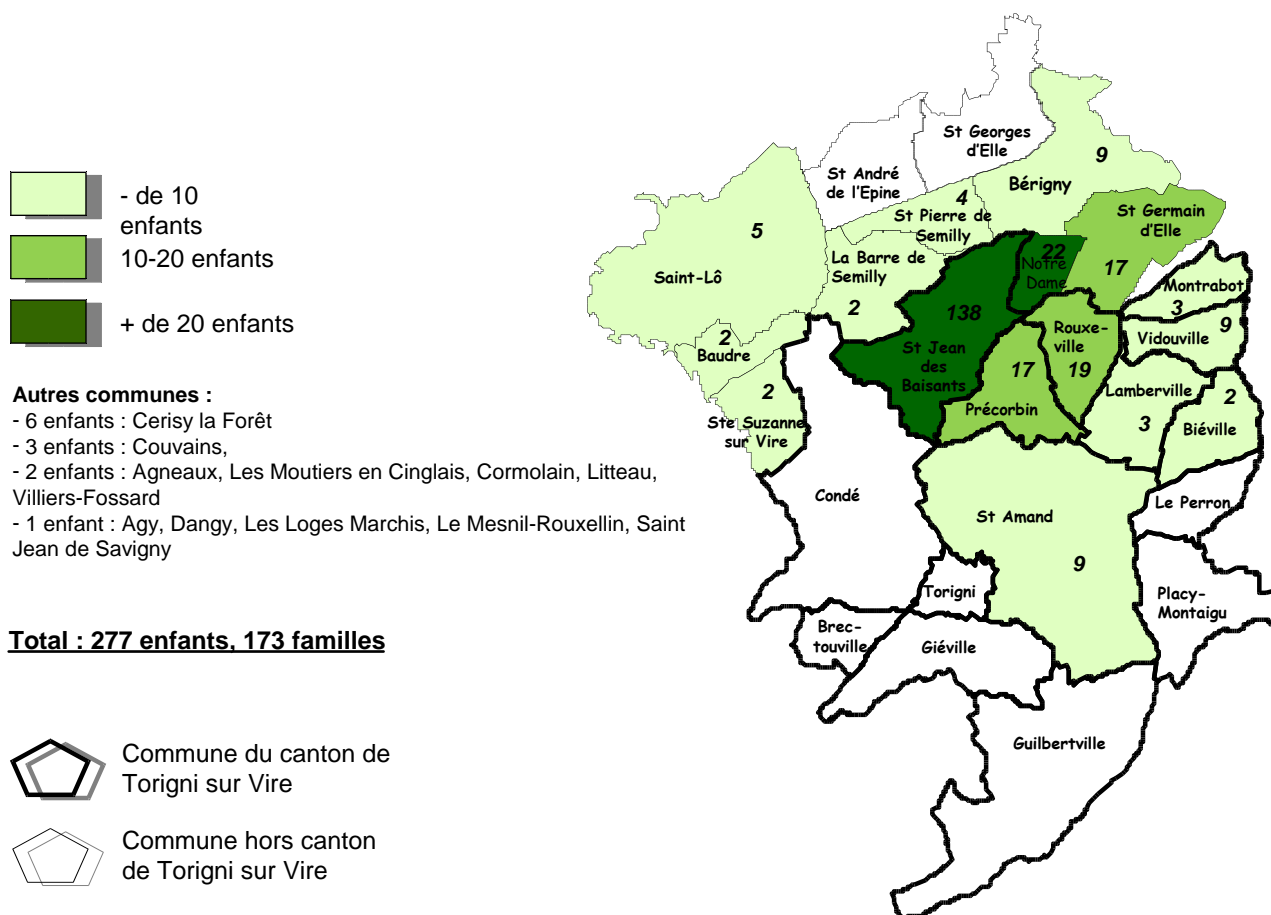
L'association a connu une situation financière très difficile en 2008, première année de charges pleines pour deux salariés sur les quatre employés par la structure, d'autant que le résultat financier était déjà négatif en 2007. En lien avec l'augmentation de la fréquentation, le nombre de salariés est aujourd'hui beaucoup plus important : 9 dont 2 CDI. Par ses partenariats avec les communes dont les enfants fréquentent la structure, avec la communauté de communes, avec le Conseil général, l'association cherche à ancrer son fonctionnement sur le territoire. Depuis 4 ans, les résultats financiers sont positifs.

Cependant, son fonctionnement est fragilisé par la précarité du bénévolat et la situation reste instable financièrement. L'année 2013 marque le retour de charges pleines pour les 2 CDI. Le déficit prévisionnel 2013 est de 8215 €.

III. Etats des lieux

1. Public accueilli et évolution de la fréquentation

Cartographie de novembre 2013.

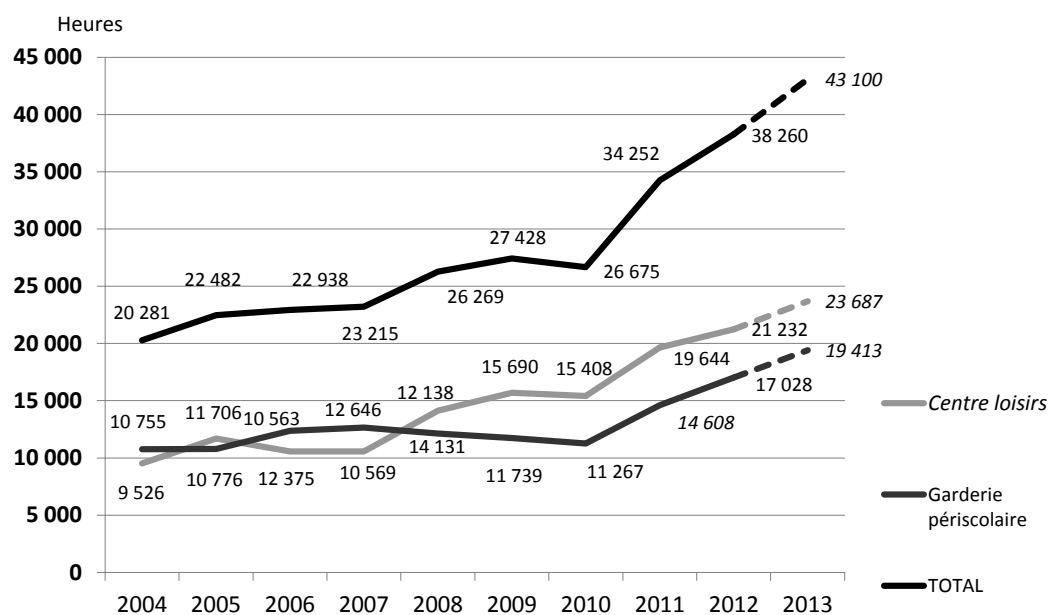
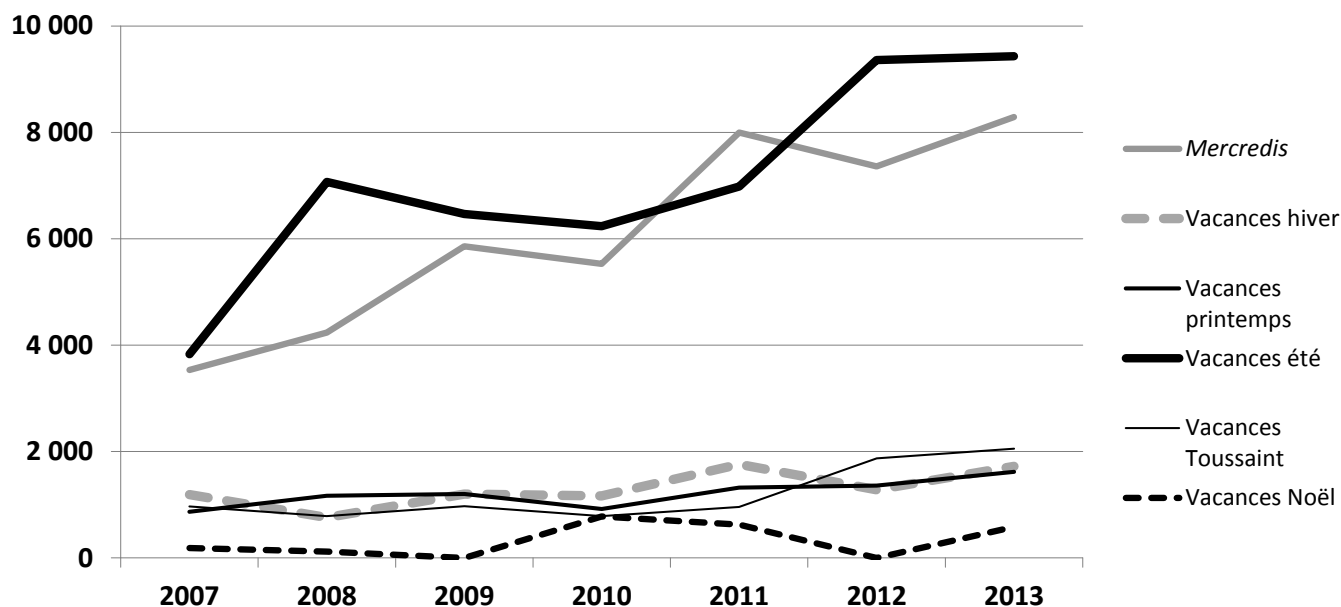


Total le 15 mai 2013 : 277 enfants, 173 familles

On constate que la majorité des enfants viennent des communes du canton, et plus majoritairement de Saint Jean des Baisants, Rouxeville, Précorbin, Notre dame d'elle.

Au vu de la présence d'accueil de loisirs à Condé sur Vire, Torigni sur Vire et La barre de Semilly il est tout à fait logique que les enfants présents dans notre structure viennent des communes aux alentours et plus particulièrement au nord-ouest de St Jean des Baisants sur notre cartographie.

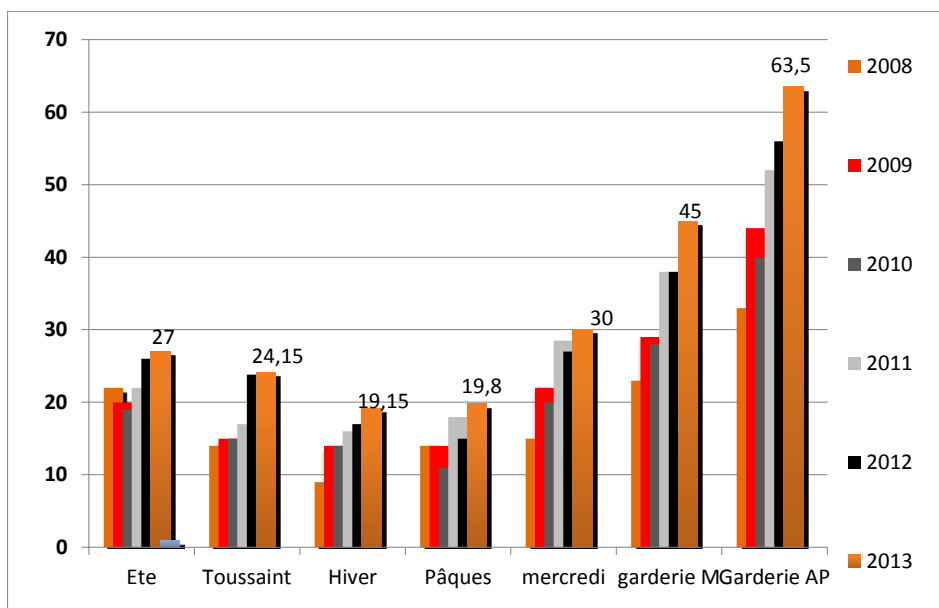
Nombre heures enfants/ an



Période d'ouverture	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	%	Différence / 2012		Différence / 2010		Différence / 2007	
									valeur	%	valeur	%	valeur	%
Mercredis	3 534	4 234	5 858	5 527	7 998	7 362	8 287	19,2%	926	13%	2 760	50%	4 753	134%
Vacances hiver	1 188	757	1 199	1 164	1 760	1 280	1 718	4,0%	438	34%	554	48%	530	45%
Vacances printemps	867	1 169	1 199	920	1 321	1 359	1 618	3,8%	259	19%	698	76%	751	87%
Vacances été	3 829	7 069	6 464	6 236	6 982	9 360	9 430	21,9%	70	1%	3 195	51%	5 601	146%
Vacances Toussaint	965	784	970	783	959	1 871	2 052	4,8%	181	10%	1 270	162%	1 088	113%
Vacances Noël	187	120	0	779	623	0	582	1,4%	582		-197		396	
SousT ptes vacances	3 206	2 829	3 368	3 646	4 663	4 510	5 970	13,9%	1 460	32%	2 325	64%	2 764	86%
TOTAL centre loisirs	10 569	14 131	15 690	15 408	19 643	21 232	23 687	55,0%	2 456	12%	8 279	54%	13 118	124%
Garderie périscolaire	12 647	12 138	11 739	11 267	14 609	17 028	19 413	45,0%	2 385	14%	8 146	72%	6 766	54%
TOTAL	23 216	26 269	27 428	26 675	34 251	38 260	43 100	100,0%	4 840	13%	16 425	62%	19 884	86%

Le nombre d'heures enfants a triplé depuis sa création en 2002, on est passé de 13645 heures en 2003 à 43100 heures en 2013. Cette augmentation a été continue depuis 2003 à l'exception de l'année 2010 ou on constate une baisse du nombre d'heures enfants. Les années 2011, 2012 et 2013 on connut une forte augmentation tant pour la garderie périscolaire que pour l'accueil de loisirs.

Nombre d'enfants accueilli en moyenne



- La garderie périscolaire connaît une forte augmentation du nombre d'enfants accueilli depuis 2011. En 2013, on a atteint un nombre maximum de 59 enfants le matin et de 87 enfants l'après-midi, avec une moyenne d'environ 45 enfants le matin et d'environ 63.5 enfants le soir.
- L'accueil de loisirs connaît lui aussi globalement une forte augmentation, surtout pour les vacances de l'été, pour les petites vacances les effectifs sont restés stables entre 2009 et 2012 et connaissent une légère augmentation pour 2013. Concernant les mercredis les effectifs sont stables (légère baisse en 2012 et hausse en 2013).

2. a. Equipe et supports pédagogique

Poste	Qualification
1-Directrice-animatrice (CDI depuis le 02 octobre 2012) 35 H	BAFD et master MEEF
2-Animatrice (CDI) 30 H	BAFA
3-Animateur (Emploi d'avenir depuis le 01 avril 2013) 25 H	BAFA et formation BPJEPS en cours
4- Animatrice (CAE)	BAFA
5- Animatrice (CAE)	BAFA
6- Animatrice (CAE)	CAP Petite enfance
7- Comptable (CAE depuis le 1 er février 2012)	CAPET
Sous-total hors mise à disposition par commune	
8-Animatrice (CAE)	BAFA
9-Animatrice (CAE)	Sans diplôme

Le poste de direction à plein temps est récent, en effet il est passé de 17.50 heures à 30 heures puis à 35 heures depuis la fin d'année 2012. Cette augmentation du nombre d'heures a considérablement soulagé le travail des bénévoles, en grande partie au niveau du travail administratif. Une nouvelle répartition des tâches a été mise en place assurées par les postes de président, trésorier, directeur et comptable.

Toute l'équipe possède le BAFA ou est en cours d'obtention, l'animateur en emploi d'avenir entre en formation BPJEPS. La directrice envisage de rentrer en formation DEJEPS. L'équipe se professionnalise donc.

Au niveau du travail pédagogique, l'équipe se réunit au minimum 2 heures par semaine pour un temps de préparation et de bilan.

C'est un temps où l'équipe peut dans un premier temps régler les petits problèmes qui concernent le fonctionnement quotidien (organisation du pointage, du goûter, roulement des animateurs...) puis dans un deuxième temps se consacrer à la préparation des animations. Cette préparation est primordiale, l'équipe choisit le fonctionnement qu'elle souhaite mettre en place pour les mercredis, les vacances mais aussi les temps courts du périscolaire. Elle choisit ses objectifs et les thèmes qui serviront de fil conducteur des animations, en lien avec le projet pédagogique. A partir de ces thèmes des activités vont en découler (manuelles, sportives, grands jeux et même sorties...).

b. Partenaires

Partenaires de l'association	Objet
Commune de St Jean des Baisants	<ul style="list-style-type: none"> - délègue à l'association la fonction de garderie le matin et le soir après l'école pour les enfants. - Met à disposition de l'accueil de loisirs des locaux et prend en charge les frais afférents aux bâtiments (eau, électricité...). - Met à disposition selon les besoins de l'association des équipements communaux comme la cantine scolaire, les installations sportives, une salle d'aide aux devoirs... - Prend à sa charge quelques frais liés à l'activité de l'accueil de loisirs (photocopies, entretiens des locaux...) - Met à disposition des agents chargés du soutien de l'encadrement des enfants sur la base hebdomadaire de 16 h pour le premier et 4 h pour le second.
Commune de Rouxville	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier - Mise à disposition d'un agent
Commune de Précorbin	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier
Communauté de communes	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence accueil de loisirs - Subvention à hauteur de 0.49 € par heure enfant. - Intégration de l'association dans le PEL <p>Soutien administratif (aide au montage de projets et à la recherche de financements, déclarations caf, DDCS...), de développer le partenariat avec les 3 centres du canton et mettre en place des actions qui touchent tous les acteurs présents autour des enfants et des jeunes (exemple : éducateur sportif).</p>
CAF	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrat enfance jeunesse - La prestation de service (PSO) - La carte loisirs
MSA	<ul style="list-style-type: none"> - Prestations de service - Bons vacances
DDJSCS / DRJSCS	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'informations - subventions
Conseil général/ régional	<ul style="list-style-type: none"> - subventions
UFCV	<ul style="list-style-type: none"> - aide à la mise en place de projets - formations - soutien pédagogique et administratif
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> - mutualisation de certaines salles
Piscine Communauté de communes	<ul style="list-style-type: none"> - sorties récurrentes lors des vacances scolaires
RAM	<ul style="list-style-type: none"> - projets en commun (ex : fête du jeu)
Torigni voyage	<ul style="list-style-type: none"> - service de transport privilégié
Mission Locale	<ul style="list-style-type: none"> - soutien recherche et suivi d'animateurs
YAKAJOUER	<ul style="list-style-type: none"> - association intervenant

La volonté de l'association est d'étoffer son tissu de partenariat, notamment en travaillant avec les associations locales, les écoles, collèges...et de s'inscrire ainsi dans une démarche de développement et de partenariat local.

3. L'accueil : organisation et fonctionnement

L'accueil de loisirs « Les Petits Lutins » accueille toute l'année les enfants de 3 à 12 ans et ponctuellement jusqu'à 15 ans.

En période scolaire, la garderie périscolaire accueille les enfants scolarisés au sein du RPI de St Jean des Baisants- Rouxville et Précorbin :

- Nous sommes ouvert le matin de 7 h 30 à 8 h 45.

Deux tarifs sont appliqués un forfait de 1.60 € avant 8 h 15 et de 0.65 € après 8 h 15. Dès 7 h30 nous constatons la présence d'une quinzaine d'enfants qui peut atteindre plus de 50 à 8 h45.

Deux animateurs sont présents dès 7 h30, ils sont ensuite rejoints par 2 collègues à 8 h.

- Le soir les enfants sont accueillis de 16 h30 à 19 h30.

Sur tous les temps de fermeture de la structure deux animateurs sont présents.

Le soir l'équipe d'animation va chercher les enfants à l'école. Ils prennent ensuite le goûter (fourni par leurs parents) dans la salle de cantine mise à notre disposition. Une fois le goûter fini chaque enfant peut circuler librement dans les deux salles, à la ludothèque et à l'extérieur. Une à deux activités sont proposées aux enfants, en supplément des « coins » de jeux libre (jeux d'imitations, jeux de sociétés, jeux extérieurs, coin lecture...). Ces animations ne sont pas obligatoires et se déroulent au minimum sur une semaine afin que tous ceux qui le souhaitent puissent y participer.

Une aide aux devoirs est proposé de 17 h 15 à 18 h.

Le tarif qui est appliqué le soir est de 0.65 € la demi-heure et les familles apportent le goûter.

Hors période scolaire, l'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et tous les jours des vacances scolaires (à l'exception d'une semaine à Noël) de 7 h 30 à 19 h 30 :

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas de 7 h 30 à 19 h 30.

Pour les vacances scolaires comme pour les mercredis, un fil conducteur sous forme de thème ou d'imaginaire est mis en place. Il permet aux animateurs de lier les différentes animations entre elles.

Des sorties sont prévues au maximum en lien avec les thèmes.

Un forfait journée 9 heures est mis en place : 11.60 €/ jour + 3.75 € de repas (1/2 journée sans repas = 6.25 €). Si la journée enfant dépasse 9 h un supplément de 0.65 € par demi-heure supplémentaire est facturée aux familles (au vue de l'importance de notre amplitude horaire).

Des tarifs moins élevés sont effectuées aux familles étant allocataires CAF et MSA.

Une dégressivité est instaurée sur les périodes de vacances en fonction du nombre de jours réservés. En effet il existe des forfaits 3, 4 et 5 jours.

4. Les locaux

La structure se situe dans l'enceinte du groupe scolaire de la commune de Saint Jean des Baisants. Tous les locaux dont nous disposons sont mis à disposition par la commune de Saint Jean des Baisants et du RPI Saint Jean des Baisants- Rouxeville- Précorbin

Le centre se décompose ainsi :

- Deux salles d'activités
- Une ludothèque
- Un bureau
- Une salle d'aide aux devoirs et de goûter (périscolaire)
- Un dortoir (celui de l'école maternelle)
- Une salle de motricité
- Des sanitaires adaptés
- Une cantine
- Deux préaux
- Une cour fermée

Le centre bénéficie des installations sportives et culturelles de la commune :

- Deux terrains de foot
- Un court de tennis
- Une salle des fêtes
- Une médiathèque
- Un petit gymnase

5. Le contexte

a. Les différentes offres éducatives

La population enfance jeunesse du canton représente 3429 personnes (0-24 ans) dont 1053 enfants de 3 à 10 ans, 585 jeunes de 11 à 14 ans et 488 jeunes de 15 à 17 ans (chiffres du diagnostic PEL INSEE 2007).

Le canton réunit 15 communes qui disposent de 6 écoles maternelles et primaires dont 2 RPI et d'un collège.

Trois accueils de loisirs répondent aux besoins des familles, une première association à Condé sur Vire, l'association Familles Rurales à Torigni sur Vire et l'association les Petits Lutins à St Jean des Baisants.

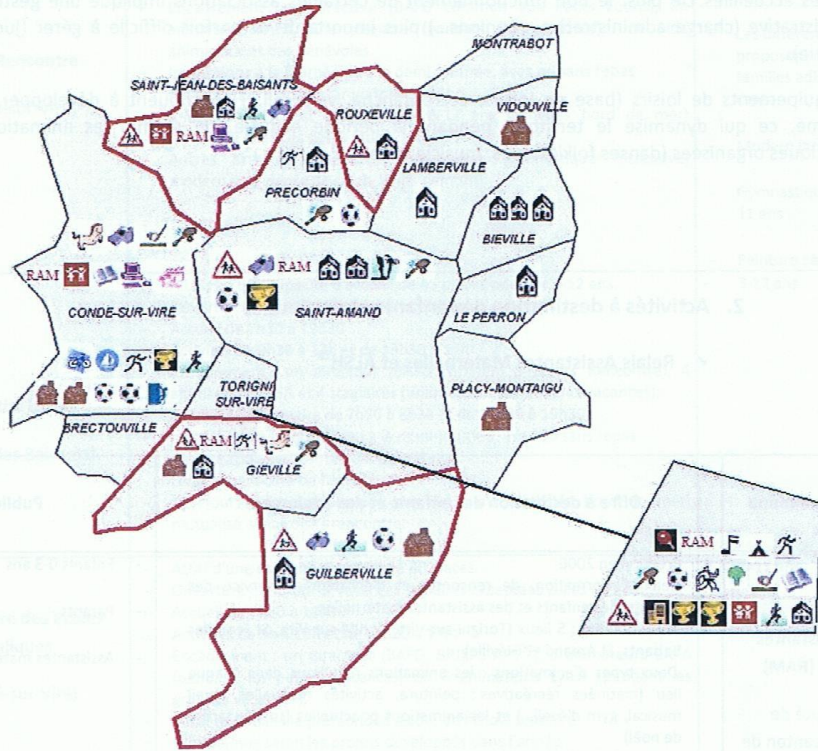
Ils accueillent tous les 3 à 12 ans. Torigni et Condé accueillent les jeunes entre 12 et 17 ans, et St Jean des Baisants commencent à développer son offre pour les jeunes jusqu'à 15 ans (depuis avril 2013 sotes 10-15 ans).

De même ces trois villes disposent chacune d'une médiathèque.

Nous pouvons constater qu'il existe peu d'accueil pour les pré-ados/ ados, nous pouvons donc avoir en perspective d'ouvrir notre accueil de loisirs à cette tranche d'âge.

III. Etat des lieux

1. Equipements sportifs, de loisirs, culturels et scolaires



Sports	Loisirs	Culture	Etablissements scolaires
Gymnase	Salle des fêtes/polyvalente	Bibliothèque	RPI
Base nautique	Salle de convivialité/de réunion	Médiathèque	École
Bassin de natation	Mini golf	Salle de cinéma	Collège
Centre équestre	Vélo rail	Ecole de musique	
Dojo	Camping		
Plateau EPS	Accrobranche		
Salle tennis de table			Enfance jeunesse
Piste d'athlétisme			RAM Local RAM
Boulodrome			Centre de loisirs
Mur d'escalade			
Court de tennis			
Terrain de football			

b. Accessibilité et situation géographique des locaux

Le canton a une situation géographique centrale dans le département de la Manche et une proximité de l'agglomération Saint-loise. Notre commune fait partie de cette proximité, en effet nous sommes à 7 km de Saint-Lô. Nous constatons d'ailleurs que de plus en plus d'enfants de St- Lô viennent dans notre structure pour l'accueil de loisirs.

Au sein de St Jean des Baisants nous nous situons dans l'enceinte du groupe scolaire.

c. Cohérence des actions éducatives

Comme il est évoqué plus haut, la Communauté de communes a mis en place un PEL afin d'harmoniser et de développer les actions éducatives sur le territoire. De plus, en lien avec la réforme scolaire nous allons faire partie intégrante du PEDT qui sera mis en place dès septembre 2014.

d. Possibilité de développement sur le territoire

- **Les jeunes :** Au vu des différentes données précitées, il y a une perspective autour de l'accueil de jeune.

Nous commençons déjà à proposer des activités pour les 10- 15 ans. Au vu des présences et des demandes qui découleront du groupe de jeunes qui est susceptible de se créer, nous pourrions développer cette offre autour d'animations plus récurrentes lors des vacances scolaires et sur certains mercredis après-midi.

- **Accompagnement scolaire :** En lien avec un des objectifs du PEL qui est « favoriser la réussite scolaire grâce au renforcement de l'aide aux devoirs » et la présence déjà existante de cette activité au sein de notre structure, nous pourrions développer ce service avec un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).

- **« Maison du jeu », Ludothèque :**

Au sein de notre structure nous avons comme projet de redonner le goût du jeu aux enfants mais aussi aux familles. A la suite de certaines actions qui ont eu un grand succès (fête du jeu), nous avons dédié une salle au jeu appelée Ludothèque. Nous constatons tous les soirs que ce lieu a un grand succès, en effet entre 20 et 30 enfants y ont accès tous les soirs grâce à un système de roulement. Nous avons aussi commencé le prêt de jeu de société aux familles adhérentes à l'association, du vendredi au lundi, afin que les familles puissent découvrir de nouveaux jeux. La structure pourra développer ce service en mettant en place des interventions au niveau du RAM, au niveau des aînées, et des familles.

Pour les familles des soirées jeu pourraient être mise en place.

Une fois notre ludothèque plus importante, nous pourrions ouvrir ce prêt de jeu à tous.

➤ **REAAP : actions d'appuis à la parentalité**

En lien avec l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs, nous sommes tous les jours en relation avec les familles. Nous pouvons donc mettre en place des actions qui les visent directement et qui correspondent à des objectifs du PEL, comme la mise en place de réunions d'informations sur la parentalité.

IV. Déclinaison et mise en œuvre

1. Objectifs généraux

Les objectifs généraux ont été définis à partir du constat du fonctionnement existant aux Petits Lutins, des orientations souhaitées des membres de l'association et de l'équipe d'animation et des moyens dont nous disposons.

L'association a ainsi développé trois objectifs généraux qui sont les suivants :

- **Développer une offre éducative pérenne de proximité, diversifiée et de qualité ;**
- **Inciter la démarche participative des différents acteurs du projet ;**
- **Permettre le développement de la solidarité et de la citoyenneté ;**

2. Déclinaison opérationnelle

3. Perspectives sur 3 ans à venir

Les perspectives sont développées dans les 5 fiches actions suivantes :

ENFANT ACTEUR

Objectifs de l'action

Objectifs spécifiques :

- **Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteur de leurs loisirs.**
- **Favoriser la prise d'initiatives, de responsabilités.**
- **Favoriser les échanges et ouvertures vers l'extérieur.**
- Découvrir des pratiques sportives, culturelles et artistiques.
- Apprendre à se respecter mutuellement
- Favoriser la participation des familles
- Entretenir des relations intergénérationnelles
- Organiser le suivi et l'évaluation des actions

Objectifs opérationnels :

- Impliquer les enfants dans la mise en place de leurs projets
- Favoriser la prise de responsabilités des enfants
- Développer l'autonomie des enfants
- Favoriser les échanges entre différentes tranches d'âges
- Favoriser la mixité
- Favoriser l'entraide
- Apprendre à respecter le matériel
- Favoriser le développement des enfants
- Favoriser le lien aux familles
- Mettre en place une démarche de projets participative et concertée avec les enfants
- Favoriser l'émergence des idées des jeunes et les impliquer dans leurs réalisations.

Description de l'action- conditions de mises en œuvre

Démarche	- mise en place des règles de vie de la structure avec les enfants -aménagement des différentes salles avec les enfants -proposition d'activités diversifiées au choix des enfants -mise en place de la boîte à idée et du mur d'expression -mise en place de projets autour des idées des enfants -choix des enfants pour des projets spécifiques -mise en place, pour les plus grands, de groupes visant la réalisation des projets avec des activités d'autofinancement.
Actions prévus	-mise en place d'un temps avant les animations pour présenter les activités proposées, noter les idées d'activités des enfants. -accompagnement des animateurs pour la réalisation de projets -actions d'autofinancements à l'initiative des enfants et des jeunes (marché de Noël, vente de gâteaux...) - accompagnement des enfants sur des recherches d'information et l'élaboration de mini-projets.
Moyens	-équipe d'animateurs -réunion d'équipe visant cet objectif -outils de communication et d'information pour les projets enfants

Résultats attendus et éléments de mesures

Impact :

- échanges entre enfants et adultes
- découverte de nouvelles pratiques
- fidélisation des enfants
- amener les enfants à prendre des responsabilités
- amener les enfants à devenir autonome
- responsabilisation des enfants

Eléments d'évaluation :

- nombre de projets mis en place par les enfants
- nombre de projets finalisés
- nombre d'actions collectives mises en place pour concrétiser les projets
- nombre d'enfants présents
- retour des familles
- retour des enfants
- retour des animateurs

Outils utilisés :

- articles de presse
- support photos, vidéos, internet...
- réunions, discussions...
- discussions informelles
- bilans individuels et collectifs
- outils de présences
- utilisation des outils mis en place (boîte à idée, mur d'expression...)

Echéancier de l'action

	Année 1	Année 2	Année 3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -évaluer les actions aux différentes étapes de leur réalisation. -favoriser l'émergence des idées des enfants. -favoriser la mise en place d'espaces permettant l'expression spontanée des enfants et des jeunes. (mur d'expression, boîte à idées...) -constituer un cadre permettant l'expression individuel et collective -soutenir l'implication des enfants dans la mise en place de projets. -motiver, accompagner, encourager et valoriser leurs idées et projets -permettre à l'équipe d'apprendre à trouver sa place et à aiguiller les enfants vers des projets que ces derniers souhaitent mettre en place. -permettre aux enfants de s'épanouir à travers des projets et idées dont ils sont les moteurs. -Favoriser l'entraide -favoriser la mixité -favoriser la mixité sociale -Favoriser le développement des enfants (intellectuel, physique, affectif...) -promouvoir les actions des enfants -favoriser le lien aux familles -favoriser les échanges et partenariats (associations, autres structures d'animations, élus, écoles...) 	<ul style="list-style-type: none"> -mettre en place une démarche de projets participative et concertée avec les enfants -travailler avec les enfants sur l'organisation de rencontres avec d'autres structures -favoriser un processus d'échange et de partage -permettre la prise de conscience de moyens nécessaires à la réalisation de projets 	<ul style="list-style-type: none"> -amener les enfants à s'inscrire progressivement dans une démarche de projets.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> -multiplier les propositions d'activités pour laisser le choix aux enfants -mise en place de projets initiés par les enfants au sein de la structure (jeux, nouvelle disposition, mise en place des règles de vie, fonctionnement d'une journée au centre...) -création de petits groupes de réflexion sur la vie au centre, les projets des enfants... -organisation d'événements autour de projets nécessitant des fonds (sorties, mini-camp...) comme des actions permettant l'autofinancement (marché de Noël, vente de gâteaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de projets initiés et menés par les enfants 	
Qui	Toutes tranches d'âges		

Les objectifs et actions déclinés en année 1 sont reconduits les années suivantes.

LE JEU

Donner ou redonner le goût du jeu

Objectifs de l'action

Objectifs spécifiques :

- Favoriser les échanges et ouvertures vers l'extérieur.
- Susciter la découverte et la curiosité
- Favoriser la participation des familles
- Développer et diversifier les pratiques sportives, culturelles et artistiques
- Apprendre à se respecter mutuellement
- Entretenir des relations intergénérationnelles
- Organiser le suivi et l'évaluation des actions

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la mise en place de temps d'animation autour du jeu
- Favoriser la découverte du jeu sous toutes ses formes
- Favoriser la mixité
- Favoriser l'entraide
- Favoriser les échanges entre différentes tranches d'âges
- Apprendre à respecter le matériel
- Favoriser le développement des enfants
- Favoriser le lien aux familles
- Favoriser l'expression créative
- Impliquer les enfants dans la mise en place de leurs projets

Description de l'action- conditions de mises en œuvre

Démarche	- travail avec une association autour du jeu -former les animateurs sur les pratiques autour du jeu -découverte et pratique de différents jeux -choix des jeux à acheter en concertation avec les enfants -mise en place de projets autour du jeu
Actions prévus	-apprentissage et découverte du jeu sous différentes formes (surdimensionnés, de sociétés, en bois...) -fabrication de jeux -rencontres, découvertes, rassemblements autour des activités jeux -organisation d'événements autour du jeu (enfants, familles, élus...) -aménagement d'un espace dédié au jeu (avec les enfants) -mise en place d'un système de prêt de jeu (enfants, familles)
Moyens	-équipe d'animateurs -intervention d'animateurs spécialisés -achat de matériel -mise à disposition d'un lieu dédié au jeu -outils de communication et d'information pour les actions autour du jeu

Résultats attendus et éléments de mesures

Impact :

- utilisation de l'outil jeu par les animateurs

- utilisation par les enfants des outils mis à disposition
- implication des enfants dans la vie collective (entretien, fabrication, suivi de la ludothèque...)
- responsabilisation des enfants
- responsabilisation des familles

Eléments d'évaluation :

- nombre d'animations autour du jeu
- nombre d'enfants à pratiquer
- nombre d'enfants à pratiquer de manière autonome
- nombre de jeux fabriqués
- besoins de renouvellement de jeux (renouvellement et/ou nouveaux jeux)
- actions collectives autour du jeu (enfants, familles, partenaires...)
- retour des familles
- retour des enfants
- retour des animateurs

Outils utilisés :

- articles de presse
- support photos, vidéos, internet...
- réunions, discussions...
- discussions informelles
- bilans individuels et collectifs
- outils de présences
- outils de suivi d'utilisation des jeux

Echéancier de l'action

	Année 1	Année 2	Année 3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -évaluer les actions aux différentes étapes de leur réalisation. -favoriser la mise en place d'espaces permettant la découverte ou la redécouverte du jeu -permettre l'implication de l'équipe dans le projet -permettre aux enfants de s'épanouir selon les besoins de la tranche d'âge et du sexe -contribuer à instaurer un climat où le jeu est mis en valeur, où les moments de jeux sont nombreux, où les enfants peuvent jouer autant qu'ils le souhaitent -Favoriser l'entraide -favoriser la mixité -favoriser la mixité sociale -constituer un cadre permettant l'expression individuel et collective -Favoriser le développement des enfants (social, intellectuel, physique, affectif...) -promouvoir les actions des enfants -favoriser le lien aux familles -favoriser les échanges et partenariats (associations, autres structures d'animations, RAM, écoles...) 	<ul style="list-style-type: none"> -favoriser l'expression créative -mettre en place une démarche de projets participative et concertée avec les enfants -travailler avec les enfants sur l'organisation de rencontres autour du jeu -favoriser le lien avec les associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> -favoriser l'émergence des idées des enfants -impliquer les enfants dans la mise en place de leurs projets
Actions	<ul style="list-style-type: none"> -apprentissage et découverte du jeu sous différentes formes (surdimensionnés, de sociétés, en bois...) -fabrication de jeux -organisation d'événements autour du jeu (enfants, familles, élus...) -organisation d'événements autour du jeu (enfants, familles, élus...) -mise en place d'un système de prêt de jeu (enfants, familles) 	<ul style="list-style-type: none"> -rencontres, découvertes, rassemblements autour des activités jeux -apprentissage de nouvelles pratiques de jeux (jeux d'expressions, jeux de rôle, jeux sportifs innovants...) -création et fabrication de jeux -renforcer les partenariats avec les lieux d'accueil d'enfants de la CDC -actions communes avec des associations locales (personnes âgées...) 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les partenariats avec d'autres espaces d'animations -conception de nouveaux jeux liés à d'autres thématiques
Qui	Animateurs, enfants, familles,		

Les objectifs et actions déclinés en année 1 sont reconduits les années suivantes.

Temps périscolaire

Objectifs de l'action

Objectifs spécifiques :

- **Favoriser l'épanouissement des enfants**
- **Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs**
- Développer l'autonomie
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
- **Apprendre à se respecter mutuellement**
- **Favoriser la participation des familles**
- Entretenir des relations intergénérationnelles
- Organiser le suivi et l'évaluation des actions
- **Favoriser la découverte et la curiosité**
- Proposer un accueil ouvert à tous

Objectifs opérationnels :

- Intégrer l'association dans l'organisation du PEDT
- Renforcer le travail de concertation (des différents acteurs) autour de l'accueil périscolaire
- Proposer une diversité d'activités ludiques
- Favoriser l'imaginaire des enfants notamment à travers l'aménagement
- Favoriser la prise de responsabilités des enfants
- Permettre la proposition de projet et d'activités par les enfants
- Mettre en place les règles de vie avec les enfants.
- Favoriser les échanges entre différentes tranches d'âges
- Favoriser la mixité
- Favoriser l'entraide
- Favoriser le respect d'autrui, du matériel et des locaux
- Favoriser le développement des enfants
- Favoriser le lien aux familles (accueil...)

Description de l'action- conditions de mises en œuvre

Démarche	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place des règles de vie de la structure avec les enfants -aménagement des différentes salles avec les enfants -veiller au bon fonctionnement des différents coins où les enfants sont en autonomie -proposition d'activités diversifiées de façon hebdomadaire pour les enfants qui souhaitent en profiter -mise en place de la boîte à idée et du mur d'expression -mise en place de projets autour des idées des enfants
Actions prévus	<ul style="list-style-type: none"> -travail avec les associations locales -accompagnement pour l'aide aux devoirs -mise en œuvre des actions prévues dans le PEDT -renforcer la démarche d'enfants acteurs de leurs loisirs
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> -équipe d'animateurs -réunion d'équipe visant cet objectif -outils de communication et d'information pour les projets enfants -lien avec les enseignants -locaux mis à disposition au sein du groupe scolaire pour cette action

Résultats attendus et éléments de mesures

Impact :

- favoriser l'épanouissement des enfants sur ce temps périscolaire
- impliquer les enfants dans leurs loisirs
- amener les enfants à prendre des responsabilités
- amener les enfants à devenir autonome

Eléments d'évaluation :

- nombre d'enfants qui participent aux différents ateliers
- retour des familles
- retour des enfants
- retour des animateurs
- retour des enseignants
- articles de presse

Outils utilisés :

- support photos, vidéos, internet...
- réunions, discussions...
- discussions informelles
- bilans individuels et collectifs
- outils de présences

Echéancier de l'action

	Année 1	Année 2	Année 3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">-évaluer les actions aux différentes étapes de leur réalisation.-intégrer l'association dans l'organisation du PEDT-constituer un cadre permettant l'expression individuel et collective-permettre aux enfants de s'épanouir à travers des ateliers innovants-Favoriser l'entraide-favoriser la mixité-favoriser la mixité sociale-Favoriser le développement des enfants (intellectuel, physique, affectif...)-favoriser le lien aux familles-favoriser les échanges et partenariats (associations, autres structures d'animations, élus, écoles...)	<ul style="list-style-type: none">-mettre en place une démarche de projets participative et concertée avec les enfants-renforcer le travail de concertation (des différents acteurs) autour de l'accueil périscolaire.-favoriser le lien avec les associations locales-stabiliser le fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">-intégrer des ateliers « nouveaux » au fonctionnement existant.
Actions	<ul style="list-style-type: none">-multiplier les propositions d'activités pour laisser le choix aux enfants-proposer des ateliers innovants-organisation d'ateliers « fil rouge » autour de l'actualité-projets à long terme sur le temps périscolaire	<ul style="list-style-type: none">- mise en place de projets initiés et menés par les enfants et les jeunes.	<ul style="list-style-type: none">- renforcer les partenariats avec les communes, les associations...
Qui	Animateurs, enfants, familles, enseignants, élus locaux		

Les objectifs et actions déclinés en année 1 sont reconduits les années

MINI CAMPS

Objectifs de l'action

Objectifs spécifiques :

- Favoriser les échanges et ouvertures vers l'extérieur.
- Susciter la découverte et la curiosité
- Développer et diversifier les pratiques sportives, culturels et artistiques
- favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
- Permettre à tous d'avoir accès aux loisirs et aux vacances
- Organiser le suivi et l'évaluation des actions
- Favoriser la participation des familles

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la mise en place de temps de concertation et de pratiques collectives
- Favoriser la mixité
- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser la mise en place et le respect de règles de fonctionnement
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir selon les besoins de la tranche d'âge et du sexe.
- Favoriser l'entraide
- Apprendre à se respecter mutuellement et à respecter le matériel.
- Favoriser le développement des enfants
- Favoriser le lien aux familles
- Sensibiliser les enfants et les jeunes à différentes pratiques et cultures.
- Favoriser l'émergence des idées des jeunes et les impliquer dans leurs réalisations.
- Favoriser les échanges et partenariats avec d'autres structures.

Description de l'action- conditions de mises en œuvre

Démarche	- mise en place de séjours adaptés pour toutes les tranches d'âges (1 nuit au centre, mini – camp 3 jours, 5 jours) -réunions de préparations des séjours avec les enfants et les familles -préparation et accompagnement des jeunes sur le choix de leur séjour et son organisation
Actions prévues	-nuits au centre (3-5 ans) -mini-camps de 3 jours-2nuits dans un périmètre proche du centre (5-8 ans) -mini-camps de 4 jours-3nuits puis 5 jours -4 nuits dans un périmètre proche du centre (8-14 ans) -mise en place de séjours pour les jeunes, organisés et mis en place par eux. -organisation de séjours
Moyens	-équipe d'animateurs -achat de matériel spécifique pour les mini-camps -mise à disposition de lieux pour les jeunes pour la préparation des séjours -outils de communication et d'information -moyens de transport

Résultats attendus et éléments de mesures

Impact :

- implication des enfants dans la vie collective (entretien, organisation, règles de vie...)
- responsabilisation des enfants
- échange entre les enfants/ jeunes, les adultes et ouverture vers l'extérieur

Eléments d'évaluation :

- nombre d'enfants à participer aux mini-camps
- nombre de mini-camps organisés
- nombre de mini-camps avec des thèmes différents
- adhésion des jeunes aux thèmes
- retour des familles
- retour des enfants
- équilibre financier des actions
- articles de presse

Outils utilisés :

- support photos, vidéos, internet...
- réunions, discussions...
- discussions informelles
- bilans individuels et collectifs
- outils de présences

Echéancier de l'action

	Année 1	Année 2	Année 3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">-évaluer les actions aux différentes étapes de leur réalisation.-permettre l'implication des enfants dans l'organisation des mini-camps-favoriser la mise en place et le respect de règles de fonctionnement-permettre aux enfants de s'épanouir selon les besoins de la tranche d'âge et du sexe-sensibiliser les jeunes à différentes pratiques et cultures-Favoriser l'entraide-favoriser la mixité-favoriser la mixité sociale-apprendre à se respecter mutuellement et à respecter le matériel-sensibiliser les enfants et les jeunes à différentes pratiques et cultures-constituer un cadre permettant l'expression individuel et collective-Favoriser le développement des enfants (intellectuel, physique, affectif...)-organiser des temps d'échanges avec les familles	<ul style="list-style-type: none">-mettre en place une démarche participative et concertée avec les enfants sur le choix et l'organisation des mini-camps en amont.- favoriser les échanges et partenariats avec d'autres structures	<ul style="list-style-type: none">-organisation de séjours par les jeunes- favoriser l'émergence des idées des jeunes (autofinancements, activités, lieu d'accueil, transport...)-travailler à l'organisation de mini-séjours
Actions	<ul style="list-style-type: none">- nuits au centre- mini-camps 3 jours – 2 nuits- mini-camps 4 jours – 3 nuits	<ul style="list-style-type: none">- mini-camps 5 jours – 4 nuits- mini-camps ados	
Qui	Animateurs, enfants, familles,		

Les objectifs et actions déclinés en année 1 sont reconduits les années suivantes.

« Espaces » pour les jeunes

Objectifs de l'action

Objectifs spécifiques :

- **Permettre aux jeunes d'être acteur de leurs loisirs.**
- **Favoriser la prise d'initiatives, de responsabilités.**
- **Favoriser les échanges et ouvertures vers l'extérieur.**
- **Développer et diversifier les pratiques sportives, culturelles et artistiques**
- Organiser le suivi et l'évaluation des actions

Objectifs opérationnels :

- Impliquer les jeunes dans la mise en place de leurs projets
- Favoriser la prise de responsabilités des jeunes
- Favoriser les échanges entre différentes tranches d'âges
- Favoriser la mixité
- Favoriser l'entraide
- Favoriser le lien aux familles
- Mettre en place une démarche participative
- Favoriser l'émergence des idées des jeunes et les impliquer dans leurs réalisations.
- Favoriser les échanges et partenariats
- Permettre à l'équipe d'ouvrir des espaces aux jeunes

Description de l'action- conditions de mises en œuvre

Démarche	- mise en place d'activités réservées aux jeunes -proposer des temps de réunions, discussions, animations -mise en place de projets autour des idées des jeunes -choix des jeunes pour un projet spécifique -mise en place de temps et d'espaces visant la réalisation des projets avec des activités d'autofinancement, l'organisation et la réalisation de projets.
Actions prévus	- -mise en place de réunions avec les jeunes - organiser des temps de concertations avec les jeunes autour des projets choisis. -organisation d'animations par les jeunes vers les familles, élus...pour financer leurs projets.
Moyens	-équipe d'animateurs -réunion d'équipe visant cet objectif -lieu d'accueil pour les jeunes -outils de communication et d'information pour les projets jeunes

Résultats attendus et éléments de mesures

Impact :

- impliquer les jeunes dans leurs loisirs
- amener les jeunes à prendre des responsabilités
- réfléchir à l'ouverture d'un « espace » jeunes

Eléments d'évaluation :

- nombre de projets mis en place par les jeunes
- utilisation des outils mis en place (boîte à idée, mur d'expression...)

- nombre d'actions collectives mises en place pour concrétiser les projets
- retour des familles
- retour des jeunes
- retour des animateurs
- articles de presse

Outils utilisés :

- support photos, vidéos, internet...
- réunions, discussions...
- discussions informelles
- bilans individuels et collectifs
- outils de présences

Echéancier de l'action

	Année 1	Année 2	Année 3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -évaluer les actions aux différentes étapes de leur réalisation. -favoriser les temps de rencontre, temps d'animations pour les pré-ados/ ados. -favoriser l'émergence des idées des jeunes. -constituer un cadre permettant l'expression individuel et collective -soutenir l'implication des jeunes dans la mise en place de leurs projets. -motiver, accompagner, encourager et valoriser leurs idées et projets -permettre à l'équipe d'ouvrir des espaces permettant d'aiguiller les jeunes vers des projets que ces derniers souhaitent mettre en place. -permettre aux jeunes de s'épanouir à travers des projets et idées dont ils sont les moteurs. -Favoriser l'entraide -favoriser la mixité -favoriser la mixité sociale -promouvoir les actions des jeunes -favoriser l'information aux familles -favoriser les échanges et partenariats (associations, autres structures d'animations, élus, écoles...) 	<ul style="list-style-type: none"> -mettre en place une démarche de projets participatifs et concertés avec les jeunes -favoriser le lien avec les associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> -créer un groupe de jeunes investis -mettre en place une passerelle entre les pré-ados et les ados -rendre autonome les jeunes dans la réalisation de leurs projets
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de sorties réservées aux jeunes (pré-ados / ados) - mise en place de moments exceptionnels pour les jeunes (soirée pizza...) 	<ul style="list-style-type: none"> - mini-camps pour les jeunes (pré-ados/ados) -organisation de temps plus réguliers d'animations pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un « planning » stable d'accueil des jeunes - mise en place de projets construits par les jeunes
Qui	Ados et pré-ados du territoire		

Les objectifs et actions déclinés en année 1 sont reconduits les années suivantes.

4. Suivi et évaluation du projet

a. Grille d'évaluation

Objectifs	Critères d'évaluation	Outils	Évalué par
Développer et diversifier les pratiques sportives, culturelles et artistiques	Observation de la programmation et de la réalisation des activités	Projet pédagogique Projets d'animations	L'équipe d'animation
Susciter la découverte et la curiosité	Observation de la programmation et de la réalisation des activités	Document d'évaluation de fin d'action	Les membres de l'association
Permettre l'accès au maximum d'enfants du territoire	Observation du public touché	Réunions	Les partenaires (élus, CAF, MSA, DDCS)
Favoriser la formation des animateurs	Continuité de l'action	Bilans de l'association (quantitatifs, financiers, qualitatifs)	Les enfants et les jeunes
Favoriser la participation des familles	Retour des familles Investissement des familles	Feuilles de présences	Les familles
Apprendre à se respecter mutuellement	Observation de la programmation et de la réalisation des activités	Questionnaires	
Favoriser les échanges et ouvertures vers l'extérieur	Observation de la programmation et de la réalisation des activités	Discussions informelles	
Entretenir des relations intergénérationnelles	Observation de la programmation et de la réalisation des activités		
Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité	Observation de la programmation et de la réalisation des activités		
Permettre aux jeunes et aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs	Retour des enfants et des jeunes, Investissement des enfants Epanouissement des enfants Observation du déroulement des actions, des animations Quantité de « projets enfants » aboutis		
Organiser le suivi et l'évaluation des actions	Objectifs atteints Cohérence des moyens		

V. Conclusion

Le projet éducatif est mis en œuvre pour 3 ans.

Sa déclinaison doit faire l'objet d'une évaluation régulière nécessaire au bilan annuel de l'association.

Le projet a pour vocation de mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations tout en étant partenaire du PEDT.

Les « plus » des « Petits Lutins » :

- Une structure gérant deux activités : garderie et centre de loisirs
 - Une association gérée par des parents avec l'aide des communes du RPI
 - Un personnel qualifié
 - Une amplitude d'ouverture large
 - Des locaux neufs et sécurisants
 - Une fréquentation en augmentation